

Offre d'emploi

Inspecteur en urbanisme et environnement

La Municipalité de Sainte-Barbe est située dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, en Montérégie, soit à une distance de 15 minutes de l'autoroute 30. C'est une belle localité de 40 km² où 1724 habitants permanents, agriculteurs et riverains, se côtoient et participent à la vie communautaire. La faible densité, le caractère champêtre et bucolique, le milieu agricole de même que la tranquillité et les nombreux services offerts aux citoyens font de Sainte-Barbe un endroit où il fait bon vivre et où le respect et l'harmonie sont maîtres.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

SOMMAIRE DE LA FONCTION ET DE SES RESPONSABILITÉS

Sous la direction du Directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, le titulaire de ce poste accomplit les tâches suivantes :

- Répondre aux questions des citoyens et des entrepreneurs concernant les lois et la réglementation d'urbanisme et d'environnement ;
- Assurer un suivi auprès des citoyens selon les dossiers ;
- Répondre aux questions et/ou fournir des documents aux divers professionnels ;
- Émettre des permis, certificats d'autorisation, avis ou constats d'infractions requis ;
- Effectuer des analyses, des enquêtes ou des vérifications lors d'infractions à la réglementation d'urbanisme, de plaintes ou autres, au besoin ;
- Veiller à l'application des règlements municipaux d'urbanisme ou toute autre loi ou règlement ;
- Procéder à l'inspection du territoire de manière à s'assurer de la conformité des propriétés ;
- Assister le directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, lorsque requis ;
- Exécuter toutes autres tâches connexes.

EXPÉRIENCE REQUISE

- Avoir 3 années d'expérience dans un poste similaire (atout) ;
- Une expérience de travail dans le secteur municipal (atout) ;
- Autres aptitudes et qualités personnelles appropriées dont avoir de l'entregent, des aptitudes développées pour le service à la clientèle, le sens de l'organisation, un bon jugement, un sens élevé des responsabilités ainsi que la capacité de travailler en équipe ;
- Maîtrise du français écrit et parlé ;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

FORMATION REQUISE

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en urbanisme ou en aménagement du territoire **ou** être étudiant(e) collégial ou universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire ;
- Connaissance de la législation applicable en matière d'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- Connaissance du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) ;
- Connaissance de base en informatique et de la suite Microsoft Office ;
- Connaissance des logiciels de SYGEM (atout).

Salaire et avantages sociaux : Selon la convention collective en cours 32\$/heure – assurances collectives, régime de retraite, etc.

Poste temps plein 40hrs/semaine à partir de mai 2023

Les candidat.es intéressé.es sont prié.es de soumettre leur candidature en envoyant une lettre de présentation ainsi que leur curriculum vitae avant le 15 avril 2023 à 16h30 par courriel à : c.girouard@ste-barbe.com

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.